Fiche d'information à transmettre aux demandeurs (Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date de calcul	09/02/2021
Nom ou marque commerciale	SONY
Référence du modèle donné par le producteur	KD43X8xJ

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère		Coefficient du sous- critère	Note du critère		Total des notes des critères	
1. Documentation	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	5,4	/10	2	10,8	/20		
	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	10,0	/10	1				
2. Démontabilité et	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,0	/10	0,5	19,8 /20	/20		
accès, outils, fixations	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	9,5	/10	0,5	13,0	/20	65,5 /100	/100
3. Disponibilité des pièces détachées	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	10,0	/10	1				
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	10,0	/10	0,5	20,0	/20		
	3.3 Délai de livraison des pièces de la liste 2	10,0	/10	0,3		/20		
	3.4 Délai de livraison des pièces de la liste 1	10,0	/10	0,2				
4. Prix des pièces détachées	4.1 Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	0,0	/10	2	0,0	/20		
5. Critère spécifique	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	5,0	/10	1	15,0 /	/20		
(exemple avec 3 sous-	5.2 Assistance à distance sans frais	10,0	/10	0,5				
critères)	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	/10	0,5				

Note de l'indice sur 10

6,6

^{*}liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

^{**}liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.